

CAPD du mardi 19 décembre 2017

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 66



La fin de l'année civile approche et avec elle la préparation de la prochaine carte scolaire. Les créations de postes annoncées ne suffiront pas à mettre en place les mesures de dédoublement en éducation prioritaire, à ouvrir des classes dans de nombreuses écoles en sur-effectif, à abonder les postes de remplaçants...

Le SNUipp-FSU66 s'oppose à la disparition programmée du dispositif PDMQDC et demande, au contraire, sa généralisation.

Par ailleurs, le SNUipp-FSU66 demande la reconstitution d'un RASED complet pour chaque secteur de collège. Les enseignants ne peuvent se retrouver seuls à gérer la grande difficulté scolaire. La recherche, la formation spécialisée et les personnes ressources que constituent les maîtres E, G et les psychologues scolaires sont indispensables au suivi des élèves les plus fragiles.

L'isolement des collègues et l'absence de reconnaissance de leur investissement engendrent une réelle souffrance au travail.

Le SNUipp-FSU66 dénonce la carence de médecins de prévention, l'absence de visite médicale régulière alors qu'elle répond à une obligation, et s'élève contre l'insuffisance des réponses apportées aux enseignant·es rencontrant des problèmes de santé (postes adaptés les allègements de service).

Plus globalement l'Etat employeur doit prendre ses responsabilités en matière de santé et sécurité au travail et dégager des moyens pour évaluer et prévenir les risques professionnels. Le recrutement de médecins de prévention doit devenir une priorité, dans un contexte de souffrance au travail et d'augmentation des risques psycho-sociaux.

La fin programmée des contrats-aidés et plus généralement la situation faite aux personnels contractuels provoque des situations humaines inacceptables.

Les réponses du MEN aux demandes de l'intersyndicale 1er degré, initiée par le SNUipp-FSU, ne sont pas satisfaisantes.

Le SNUipp-FSU66 poursuit son action pour exiger la création d'emplois pérennes et statutaires et obtenir un plan de titularisation. Les personnels concerné·es doivent bénéficier d'une formation qualifiante pour accéder à ces emplois.

Le SNUipp-FSU66 a sollicité une entrevue avec le DASEN pour pointer la surcharge de travail des directeurs et le besoin de temps pour assumer pleinement les missions qui leur sont confiées. C'est pourquoi le SNUipp-FSU66 demande que la nouvelle carte scolaire soit l'occasion de baisser les seuils des décharges. Il réitère sa demande de ne plus affecter les PES sur les décharges de direction.

Le SNUipp-FSU66 constate la dégradation des conditions de formation pour les stagiaires et étudiant·es, et de travail pour les formateurs et les formatrices. Le SNUipp-

FSU66 dénonce l'organisation du temps de travail des PES : la présence des stagiaires dans les écoles le mardi et le jeudi engendre un turn-over quotidien des enseignants dans les classes, peu compatible avec l'intérêt des élèves.

Pour ce qui concerne l'éducation prioritaire, le SNUipp-FSU demande que la carte soit constituée en fonction des réalités des écoles et non d'une enveloppe budgétaire contrainte. Le SNUipp-FSU demande l'intégration à celle-ci des écoles orphelines et des écoles précédemment exclues alors qu'elles en ont toutes les caractéristiques.

Par ailleurs, pour le SNUipp-FSU, la sectorisation scolaire doit permettre de développer la mixité sociale. Or les stratégies de contournement se multiplient, à cause notamment d'une école privée exonérée de toute contrainte, tant pour le recrutement des élèves que de l'application des mesures ministérielles (rythmes scolaires ...).

Les SEGPA connaissent une baisse des effectifs en 6ème dans bon nombre de départements. Pourtant les élèves en grande difficulté scolaire sont toujours là. Cette diminution impacte le fonctionnement de la SEGPA et menace sa pérennité.

Depuis la rentrée, les problèmes liés au régime indemnitaire sont importants. La suppression de l'IS (1557 €) a entraîné une baisse de rémunération inacceptable de 350 € pour un grand nombre d'enseignantes et d'enseignants de SEGPA.

Les enseignant·es en milieu pénitentiaire sont aussi parmi les oubliés de la revalorisation et de la réforme des ORS. Pour le SNUipp-FSU le dossier n'est pas clos : il continue de défendre l'ensemble des personnels oubliés (CPC, Pemf, Cned, classe relais...).

Enfin, la volonté de remplacer les PE éducateurs par des AED dans les EREA suscitent un fort mécontentement sur le terrain. Ces établissements, aux spécificités fortes, accueillent des élèves pour lesquels une « dernière chance est offerte » (Rapport Tolmon 2014). La suppression de postes de PEE va ainsi fragiliser l'internat éducatif. Mme le Recteur a annoncé lors du CTA, réuni jeudi dernier, l'organisation d'un groupe de travail sur le sujet. Préalablement, nous demandons à Monsieur le Directeur Académique, une audience en urgence afin qu'un premier échange puisse avoir lieu avec une délégation des personnels concernés, comme ils vous l'ont demandé par écrit.

Pour terminer, nous avons bien évidemment une pensée pour les victimes du drame de Millas, les élèves, leurs parents et leurs proches, mais aussi les enseignants qui sont particulièrement éprouvés. Nous tenons à remercier l'administration pour sa réactivité et la mise en place d'un dispositif d'aide qui donne satisfaction. Le SNUipp-FSU66 demande que le suivi des élèves et des enseignants soit organisé durant le temps nécessaire selon les demandes des enseignants et rappelle dans ce cadre que le CHS-CT doit être associé aux dispositifs mis en place.